

Les Rebelles Organisées

CHECK-LIST DES DOCUMENTS À GARDER

Durée	Organismes
5 ans	Electricité - eau
5 ans	Charges syndic
Jusqu'à la revente	Assemblées générales
3 ans après avoir quitté le logement	Quittances de loyer
1 an*	Factures de téléphone fixe - mobile - internet
2 ans*	Preuve de restitution de box
3 ans*	Allocations chômage
4 ans (3+1)*	Impôts sur le revenu
3 ans	Impôts foncier et habitation
3 ans	Impôt pour les PV
2 ans*	Indemnités d'allocations logement APL
5 ans*	Indemnités d'allocations familiales
5 ans*	Relevés de comptes bancaires et talons de chèquiers
Jusqu'au prochain relevé de compte	Tickets de retrait ou autres
2 ans après la dernière échéance	Contrat de prêt
2 ans après la date de résiliation*	Contrat d'assurances : voiture, habitation
2 ans * voir les conditions	Assurance : mutuelle
2 à 5 ans voir sur le site*	Décompte de sécurité sociale
A vie	Attestation SS, carte vitale et groupe sanguin
A garder en cas de litige après vente*	Certificat de cession de vente de véhicule
A vie	Salaires et points de retraite
A vie	Jugement de divorce, diplômes, paiement de retraite
A vie	Ancien livret de famille (après divorce ou remariage)
A vie sauf cas de revente	Titre de propriété

***Conditions jusqu'à 10 ans si litige**

Source : service-public.fr

Informations données à titre indicatif. Vérifier surtout en cas de litige ou fraude.